

# Convocation



**Objet: convocation à l'Assemblée Générale annuelle du samedi 4 juillet à 15 heures**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport moral de l'année 2024
2. Rapport financier de l'année 2024
3. Présentation des projets en cours et futurs
4. Questions diverses
5. Proposition par Rémy de modifier les statuts
6. Election des administratrices et administrateurs
7. Election du Bureau

Pour participer à cette réunion, la condition est d'être à jour de cotisation en 2024

Les membres qui ne peuvent pas venir ont la possibilité de se faire représenter par une autre personne, à travers un pouvoir qui peut être:

- adressé à Nadia, animatrice-coordinatrice du GEM.
- ou bien remis en mains propres, sur format papier, ledit jour.